

Vie scientifique

« Développement durable et gouvernance des territoires »

Compte rendu de colloque (Cergy-Pontoise, 29 août–2 septembre 2007)

Lise Bourdeau-Lepage

Chargée de recherche en économie, CEMAGREF, UR DTGR, 38402 Saint-Martin-d'Hères cedex, France

Quelques semaines avant le « Grenelle de l'environnement », l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) ont organisé le premier colloque joint de l'Association européenne de science régionale (ERSA) et de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF) sur le thème du développement durable et de la gouvernance des territoires.

Cette édition spéciale du rendez-vous annuel des spécialistes du développement régional a été un lieu d'échange pluridisciplinaire, où ont été abordées les questions relatives à la prise en compte du développement durable dans la mise en œuvre des politiques de développement et d'aménagement des territoires. Trois conférences en séance plénière et environ 700 communications y ont été présentées. Le colloque a réuni 551 scientifiques, experts, décideurs, acteurs locaux, agents du développement, venus de 35 pays, en particulier de France, de Grèce, d'Italie et d'Espagne. Environ 90 % des participants étaient des non-francophones.

La majorité des intervenants provenaient des sciences économiques (économie rurale, économie de l'environnement, économie spatiale, économie urbaine, économie régionale...), mais on comptait aussi des géographes, des sociologues, des juristes, des agronomes.

La participation de représentants institutionnels de différents ministères (dont la secrétaire d'État chargée de l'Écologie), de la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), de la Caisse des dépôts et consignations et des chargés de mission de l'Agence régionale de développement

d'Île-de-France a été remarquée et appréciée. Ces différents organismes ont animé des débats, notamment en organisant et en sponsorisant quelques-unes des 21 sessions spéciales.

Au cours des 5 jours de colloque, lors des 200 sessions parallèles, les échanges ont principalement porté sur les dimensions environnementales et sociales à l'œuvre dans les processus de développement local. Les évolutions liées à l'introduction de critères de développement durable dans les actions de développement régional et d'aménagement des territoires ont également été discutées. Les présentations des chercheurs ont aussi abordé le thème des modes de gouvernance des territoires. Les enjeux de croissance et les facteurs d'attractivité pour les populations et les acteurs économiques ont fait l'objet de nombreuses présentations. De plus, les thèmes traditionnels des deux associations de sciences régionales ont conservé leur place avec des communications sur le développement local, régional et urbain, le transport, les politiques publiques, la ville, etc.

Le premier après-midi a été marqué par la conférence donnée par Jacques-François Thisse, professeur d'économie à l'Université de Louvain-la-Neuve, à l'occasion de sa nomination par l'ERSA comme meilleur chercheur de l'année en science régionale. Il a présenté les avancées faites en économie spatiale ces dernières années et a notamment souligné le caractère prometteur de la modélisation de l'hétérogénéité entre les agents économiques, au moyen de la théorie des interactions spatiales. Dans la plupart des domaines de la science régionale, les agents ne se différencient que par leur localisation : ils sont supposés, par ailleurs, être parfaitement identiques. L'introduction d'une hétérogénéité autre que géographique (comme, par exemple, la différence de qualification des agents) peut changer radicalement la nature d'un certain nombre de résultats de l'économie spatiale.

Auteur correspondant : lise.bourdeau-lepage@cemagref.fr

Le lendemain, la matinée a été consacrée à la problématique générale de la ville durable. En séance plénière, Saskia Sassen, professeur de sociologie à l'Université Columbia (New York), est intervenue sur le thème du pouvoir des grandes villes dans la lutte pour le développement durable. Elle a présenté quelques faits stylisés relatifs aux problèmes environnementaux mondiaux, en soulignant que les régions urbaines, qui occupent 2 % de la surface de la Terre, consomment 75 % des ressources mondiales. Parce que les grandes villes sont les lieux d'innovation et de création, ainsi que des lieux d'établissement de systèmes organisationnels et physiques complexes, c'est peut-être en leur sein que l'on trouvera les solutions à la plupart des dommages environnementaux et les formules pour reconfigurer le système socioécologique, c'est-à-dire l'urbanisation. Les villes possèdent les réseaux et les circuits d'information qui pourraient faciliter la communication et persuader les ménages, les gouvernements et les entreprises de participer aux programmes de sensibilisation environnementale et à l'adoption de nouvelles pratiques environnementales. Cependant, certains obstacles pourraient contrarier ce scénario idéal, comme les pressions économiques ou la difficulté de modifier les comportements face à l'environnement.

Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, a ensuite remis le prix annuel européen de science régionale à J.-F. Thisse pour l'ensemble de ses travaux en science régionale, puis elle a présenté le Grenelle de l'environnement et souligné l'intérêt porté par le gouvernement français aux travaux des chercheurs sur les questions environnementales.

La matinée s'est poursuivie avec la conférence de Peter Nijkamp, professeur d'économie à l'Université libre d'Amsterdam, qui a apporté d'importantes réflexions sur les facteurs-clés du développement urbain durable. Le conférencier a rappelé que les villes modernes sont à la recherche d'un équilibre entre les forces d'agglomération et la qualité de vie de leurs habitants. Les villes, lieux de création de la richesse et de la croissance économique, engendrent des externalités négatives (congestion, pollution...), de la ségrégation sociale et du chômage. Sur ces bases, il a montré que, selon les régions du monde, les préoccupations environnementales urbaines étaient différentes. Par exemple, une politique locale active de gestion des déchets est menée par les villes au Japon et en Europe de l'Ouest, alors qu'elle est inexistante en Afrique. P. Nijkamp a également rappelé que les pressions environnementales subies par les villes ne sont pas partout les mêmes. Ainsi, aux États-Unis, au Canada ou encore en Europe de l'Ouest, le problème le plus important provient de l'étalement urbain (dilution de l'urbain dans le rural), alors qu'en Europe de l'Est, il trouve sa source dans la consommation de l'eau.

Ces conférences ont souligné le rôle joué par les villes dans l'économie mondiale et dans les dommages

causés à l'environnement, tout en émettant l'idée que ces mêmes villes pourraient être à la source de l'adoption de comportements favorables au développement durable.

Les débats se sont poursuivis dans le cadre des sessions parallèles. Les questions urbaines et la politique de la ville ont été abordées lors de deux sessions spéciales animées par l'institut Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour la recherche. Les exposés et les débats ont porté notamment sur la comparaison des politiques de la ville en France et aux États-Unis (en particulier à New York), sur le processus de métropolisation en Île-de-France et ses enjeux, ainsi que sur la gouvernance des territoires franciliens. Ont été soulignés, pour la ville de New York, la faiblesse de la coopération entre les acteurs locaux et un manque de stratégie globale. Pour la région Île-de-France, les problèmes de gouvernance locale mis en évidence ont été considérés comme un frein à son développement économique et deux enjeux principaux ont été relevés : 1) mieux exploiter ses avances par rapport aux autres grandes capitales européennes, notamment celle en matière de recherche et développement et de recherche scientifique ; 2) améliorer son mode de gouvernance et la coordination entre les acteurs locaux.

Un des moments où les acteurs locaux et les chercheurs ont partagé leurs points de vue a été la 5^e Rencontre internationale des éco-activités et du développement durable, qui s'est tenue le 2^e jour du colloque. Cette rencontre, organisée en partenariat avec l'Agence régionale de développement d'Île-de-France, a été consacrée aux indicateurs du développement durable à l'usage de la gouvernance des territoires.

Les actions menées par Veolia Transport pour la communauté d'agglomération de Nice-Côte d'Azur (CANCA), comme l'inventaire des gaz à effet de serre et les propositions de solutions pour diminuer les émissions de CO₂ (développer le réseau du tramway, favoriser le transfert modal) ont été évoquées. Les débats ont également porté sur la question de la mise en place d'une méthodologie d'évaluation (*ex ante* et *ex post*) des politiques publiques sous l'angle du développement durable. À l'issue des discussions, les différents intervenants, chercheurs et professionnels (du pôle de compétitivité *Advancity* de Veolia Transport), ont souligné la difficulté de trouver le bon indicateur d'évaluation en matière de développement durable. Une plus grande collaboration entre les acteurs locaux et les chercheurs est apparue nécessaire pour mettre au point une méthodologie d'évaluation qui soit un véritable outil d'aide à la décision lors de l'élaboration des politiques publiques et des projets de territoires.

Le thème de la gouvernance territoriale, dans un contexte de développement durable, a été abordé à travers la question de ses outils et de ses dispositifs, dans le but de mieux comprendre les processus de gouvernance et de préciser les enjeux et les modalités futures de gestion

des territoires. Certains de ces dispositifs engendrent de nouveaux modes de gouvernance des territoires, notamment en matière de gestion de l'eau, de la biodiversité et de l'élaboration de projets de territoires (schéma de cohérence territoriale [SCOT]).

La question de la gouvernance des espaces ruraux a également été soulevée. Une session spéciale, soutenue par le programme Pour et sur le développement régional (PSDR), a été dévolue à l'analyse des relations entre le développement régional et l'évolution des nouveaux territoires ruraux, en particulier à travers la compatibilité entre les productions agricoles et les nouvelles exigences en matière de dimensions environnementales.

De nombreux autres thèmes ont été développés : la ségrégation sociale, les pôles de compétitivité, la proximité, la qualité de vie urbaine, les hiérarchies urbaines, les services supérieurs (audit, consulting, services financiers, recherche et développement, publicité...), les pôles d'excellence rurale, le rôle de l'agriculture dans le développement régional. Les participants ont également honoré l'ancien président de l'ASRDLE, Jacky Perreur, en présentant plusieurs articles en son honneur, sur le concept de centralité et sur les stratégies de localisation de certains agents économiques et services.

D'un niveau scientifique soutenu, ce colloque a eu le mérite d'être un lieu d'échange entre les chercheurs, les développeurs et les acteurs institutionnels sur un sujet d'actualité, celui du développement durable. Il a permis de faire le point sur l'état des connaissances et des travaux en cours sur cette question dans des disciplines aussi variées que l'économie, la géographie, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'agronomie, la sociologie, etc. Les présentations ont été très appréciées et ont suscité des discussions parfois animées. Les échanges fructueux ont souligné que les processus de développement durable ne concernent pas seulement l'échelle planétaire, mais également les territoires locaux. Cela conduit à penser que la résolution des désordres écologiques et sociaux actuels n'aura lieu que si des actions sont menées au niveau local. Les participants ont également mis en évidence que les actions nécessaires à un développement qui profite aux générations futures ne peuvent reposer sur les seuls pouvoirs publics. Elles doivent aussi impliquer les acteurs locaux, tels que les associations de citoyens et les entreprises privées, dans des processus de décision et de gouvernance communs.